

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DU BEAUSSET**

SÉANCE DU 05 JUIN 2026

N°2026.06.25.8

L'an deux mille vingt-six, le 25 juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Ville du Beausset dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de l'espace Azur, Esplanade Charles de Gaulle au Beausset, sous la présidence de Monsieur Claude ALIMI, Maire du Beausset.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Étaient présent(e)s : Claude ALIMI - Benjamin JOGUET - Michèle OLIVER - Gilles RAYMOND - Rachida AMAR - Christian DES - Manon FILIPPI - Bruno LOSSI - Lise GABUS - Frédéric CABOT - Nathalie PRIGENT - Coralie MEURISSE - Patrick DAMBLON - Muriel MAUBLANC - Laurent DELORME - Caroline FERNANDEZ - Laurence HERBIN LOSSI - Thierry RICHARD - Christelle BAUMIER - Jean LORQUIN - Mireille LARCHE - Cédric BALDINGER - Muriel FIOL - Richard CAMUS - Marie-Christine WILLAERT-REBOUL - Laurent BEGHIN - Marie-Josée POMARES - Béatrice BURON - Delphine IGUENI

Étaient représenté(e)s : Guerino ALIMELLI représenté par Laurent DELORME - Thomas NESLE représenté par Laurent BEGHIN - Georges SALLES représenté par Béatrice BURON - Philippe MARCO représenté par Delphine IGUENI

8. Mise à jour du tableau des effectifs - Annexes - Rapporteur Laurence HERBIN

Le Conseil Municipal

Vu l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, qui stipule que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services. En outre l'avis préalable du Comité Social Territorial est requis en cas de suppression de poste,

Vu le précédent Tableau des effectifs adopté par le Conseil Municipal le 5 juin 2026 par délibération 2026.06.05.09,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois permanents à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant que les deux (2) pièces annexées (annexes 1 et 2) reprennent respectivement le Tableau des effectifs au 5 juin 2026 et tel qu'il se présentera après le vote de la présente,

Après en avoir délibéré,

Prend acte de la délibération n°2026.06.05.9 du Conseil Municipal du 05/06/2026 portant modification du tableau des effectifs,

Décide la création de quatre (4) postes permanents à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires, défini comme suit :

- 4 postes d'Adjoint Technique Territorial Principal 1^{ère} classe

Approuve le tableau des effectifs tel qu'annexé (annexes 1 et 2) à la convocation au Conseil Municipal de ce 25 juin 2026.

Vote :

Adopté -> 33

Claude ALIMI – Benjamin JOGUET – Michèle OLIVER – Gilles RAYMOND – Rachida AMAR – Christian DES – Manon FILIPPI – Bruno LOSSI – Lise GABUS – Frédéric CABOT – Nathalie PRIGENT – Coralie MEURISSE – Patrick DAMBLON – Muriel MAUBLANC – Laurent DELORME – Caroline FERNANDEZ – Laurence HERBIN LOSSI – Thierry RICHARD – Christelle BAUMIER – Jean LORQUIN – Mireille LARCHE – Cédric BALDINGER – Muriel FIOL – Richard CAMUS – Marie-Christine WILLAERT-REBOUL – Laurent BEGHIN – Marie-Josée POMARES – Béatrice BURON – Delphine IGUENI – Guerino ALIMELLI représenté par Laurent DELORME – Thomas NESLE représenté par Laurent BEGHIN – Georges SALLES représenté par Béatrice BURON – Philippe MARCO représenté par Delphine IGUENI

Fait et délibéré au Beausset les jour, mois et an susdits.

**Le Maire,
Claude ALIMI**

